

Des marquages au sol sur la route des Forges



Gérard et Jean-Luc, les deux employés des services techniques, ont revu et corrigé le marquage au sol de la route des Forges.

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, une question avait été soulevée concernant l'impasse de la Carrière et la passée de Darnieulles. En effet, ces deux « ruelles », desservant chacune trois maisons, étaient prioritaires sur la route des Forges, route communale.

Quelques jours plus tard, le premier magistrat, Gilles Dubois, se rendait sur place pour constater, de visu, cette anomalie, d'autant que nombre d'automobilistes ne connaissaient pas cette règle. Eh bien, le personnel technique communal s'est donc mis à la tâche afin d'effectuer un marquage au sol indiquant l'obligation aux usagers de ces deux voies – impasse de la Carrière et passée de Darnieulles – de laisser désormais la priorité aux véhicules de la route des Forges.

Dans la foulée, les passages pour piétons et les stops ont été, eux aussi, repeints, ainsi, c'est tout le marquage au sol de cette rue qui a été refait. Cette opération s'est déroulée sur deux jours.

Reste que la route communale est désormais devenue prioritaire et cela répare une certaine anomalie.